

direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Bas-Rhin



Strasbourg, le 5 octobre 2014

Le Directeur Académique  
Directeur des Services du Bas-Rhin

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'écoles,  
Mesdames et Messieurs les Enseignants du premier degré,  
Mesdames et Messieurs les Psychologues scolaires,  
s/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de  
l'Éducation Nationale du Bas-Rhin

Bureau de la Formation Continue

Affaire suivie par  
Peggy KREMPP-ARCHER

Téléphone

03 88 45 92 44

Télécopie

03 88 61 43 15

Courriel

[peggy.krempp@ac-strasbourg.fr](mailto:peggy.krempp@ac-strasbourg.fr)

Adresse

Bureau de la Formation Continue

65 avenue de la Forêt-Noire

67083 Strasbourg Cedex

Horaires

du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h00

et

de 13h 30 à 17h00

**Objet : Plan départemental de formation continue des personnels enseignants du  
1<sup>er</sup> degré du département du Bas-Rhin 2014-2015**

**Inscriptions et recueil de candidatures**

J'ai l'honneur de vous annoncer la mise en ligne du plan départemental de formation continue 2014-2015 sur le site du Rectorat de Strasbourg.

Je vous remercie de bien vouloir donner la possibilité aux enseignants de votre école (y compris les titulaires mobiles, personnels absents pour congé de maladie ou de maternité) de consulter ce plan depuis un poste informatique de l'établissement et, si nécessaire, de les inviter à poursuivre leur consultation par les moyens qu'ils jugeront opportuns.

Le plan de formation peut être consulté sur le site GAIA.

**Les consultations et les inscriptions se dérouleront comme suit :**

⇒ **Depuis le site du Rectorat : [www.ac-strasbourg.fr](http://www.ac-strasbourg.fr)**

Cliquez sur : **Professionnels**

**Espace réservé de la DSDEN Bas-Rhin**

**Accès enseignants du 1er degré.** Après avoir encodé votre nom  
d'utilisateur et votre mot de passe (celui de I-PROF), choisissez :

**Gestion des personnels – La formation des enseignants**

⇒ **Accès direct via le lien suivant** (à copier et coller dans votre navigateur Web) :

<http://www-zope.ac->

[strasbourg.fr/workspaces/inspection\\_academiqu/acces\\_reserve\\_enseig/gestion\\_des\\_personnel/les\\_ formations/view?no\\_cache=1347886065.86](http://www-zope.ac-strasbourg.fr/workspaces/inspection_academiqu/acces_reserve_enseig/gestion_des_personnel/les_ formations/view?no_cache=1347886065.86)

**Les inscriptions débuteront le lundi 13 octobre 2014 pour s'achever le mercredi 29 octobre 2014.**

**ATTENTION :** comme les années précédentes, il s'agit d'une **campagne unique d'inscription**. Elle concerne toutes les actions de formation ouvertes au titre de l'année scolaire 2014-2015.

La généralisation des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014 a conduit à une réduction de la durée de la journée standard de stage de 6h00 à 5h15min. Sauf cas particulier (CAPA-SH, stages d'allemand, ...), la journée du mercredi n'est jamais comprise dans les formations. Le potentiel de remplacement sera utilisé ce jour-là pour mettre en œuvre des formations de type 'stage filé', proposées notamment par les circonscriptions.

**1) Formations sur temps scolaire à public désigné :**

Ces formations ne font pas l'objet d'un appel à candidature. Il n'est donc pas possible de s'y inscrire. Sauf cas particulier, de septembre à la Toussaint, seules des formations de ce type seront mises en place. C'est notamment le cas, dans le cadre de la loi de Refondation de l'Education prioritaire, de celles proposées aux enseignants exerçant dans le réseau REP+ du collège Erasme ainsi que des formations d'adaptation à l'emploi sur les postes de l'ASH. A ce titre, une attention particulière sera réservée cette année à la formation des coordonnateurs ULIS et des professeurs des écoles exerçant en CLIS.

**2) Formations sur temps scolaire à appel à candidature :**

Les domaines tels la maîtrise de la langue, les mathématiques, les arts et culture, l'école maternelle...etc, dont l'action est coordonnée à l'échelon départemental, bénéficieront de formations de 2 jours au deuxième ou au troisième trimestre. Ce sera en particulier le cas de la mission *Sciences et technologie*, en lien avec la Maison pour la Science en Alsace (MSA). Le plus souvent, ces formations prennent la forme de formations par les compétences professionnelles (FCP) et s'attachent à répondre précisément aux besoins identifiés lors d'un positionnement initial (mise en œuvre d'observations de classes, d'analyse de pratiques, de tutorat chez des EMF, ...).

Sur les mêmes périodes, la mission Langues Vivantes proposera des formations linguistiques et pédagogiques de 9 jours (7 jours en continu, 6 jours au deuxième trimestre).

L'ensemble des formations s'appuient par ailleurs largement sur les ressources offertes par les parcours de la plateforme M@gistère disponibles sur le site Eduscol afin d'accompagner la formation continue des enseignants.

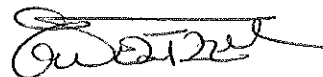
**Règles générales d'inscription :**

Chaque enseignant du département a la possibilité d'enregistrer six vœux, mais ne pourra participer qu'à un maximum d'une formation à appel à candidature pendant l'année scolaire. Les formations à public désigné n'entrent pas dans ce décompte.

Les enseignants exerçant à temps partiel ou à mi-temps assistent aux formations à plein temps avec une rémunération correspondante.

Je vous remercie pour votre implication et vous recommande de veiller au respect des délais impartis.

Le Directeur Académique



Michèle Weltzer